**ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT.**

GESTION DE L'ESPACE PUBLIC - SERVICE ESPACES VERTS
9, avenue de Toutes les Couleurs,
1200 BRUXELLES.
Tél : 02/761.29.46
Mail : ev-gr@ woluwe1200.be

**REGLEMENT DU CONCOURS "FLEURIR WOLUWE"**

1. Le concours est organisé annuellement.

2. Tous les habitants et commerçants de la commune peuvent participer gratuitement au concours.

3. Les bulletins de participation sont disponibles au service « Espaces verts" - Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert (9, avenue de Toutes les couleurs) ou sur le site communal www.woluwe1200.be

4. Les bulletins de participation dûment complétés doivent être envoyés à l'Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert - Service "Espaces verts" avant le 01/05/2024.

5. Il y a deux façons de pouvoir participer au concours : soit être sélectionné par le Service Espaces Verts soit par remise d'un bulletin de participation.

6. Un talon de sélection sera déposé dans la boîte aux lettres des personnes sélectionnées par le service accompagné du règlement du concours. Si les personnes sélectionnées souhaitent participer, elles devront le signifier par e-mail ou par retour du talon de sélection.

7. Le concours prévoit trois types de catégories :

   - décoration des balcons, des terrasses et des extérieurs de fenêtres de maisons individuelles.
   - décoration des zones de recul, jardinets de front de rue.
   - décoration des pieds d'arbres de la voirie.

8. Le concours prévoit deux prix spéciaux :
   - le prix « coup de cœur du jury » : qui récompense l'aménagement qui sera le coup de cœur du jury, toutes catégories confondues.
   - le prix « de la biodiversité » : favorisant la biodiversité, le jury sélectionnera les lauréats sur base des critères durables (les plantes indigènes et les plantes mellifères).

9. Les participants s'engagent à entretenir leurs décorations florales pendant toute la saison estivale jusqu'au 30 septembre 2024. Ils sont invités à maintenir leurs décorations florales au-delà du 30 septembre aussi longtemps que les conditions climatiques le permettent.

10. Un jury sillonnera la commune de mai à août afin d'établir le classement.

Les participants sont avertis, par courrier, de la date et du lieu de la remise des prix dans le courant du dernier trimestre de l'année.

11. Les critères de sélection se fondent sur l'originalité apportée au choix des plantes, à leur qualité, à leur harmonie de couleurs et de volumes ainsi qu'à leur durée de floraison.
Les critères suivants ne sont pas obligatoires mais donneront lieu à des points supplémentaires :
Le jardin possède des dispositifs d'accueil de la faune autres que les plantes (nichoirs à oiseaux, nichoirs à insectes, mare,…).
Gestion économe de l'eau (paillage, récupération de l'eau de pluie,…)

12. Les lauréats recevront les prix suivants via la plateforme https://www.boncado.be/fr/commune-de-woluwe-saint-lambert.htm:

Catégories 1-2-3 :
*1er prix : bon cadeau de 100 €*
*2ème prix : bon cadeau de 50 €*
*3ème prix : bon cadeau de 25 €*
*Catégorie « coup de cœur du jury » : bon cadeau de 100 €*
*Catégorie « prix de la biodiversité » : bon cadeau de 100 €*

13. Par leur participation au concours, les participants cèdent à la commune de Woluwe-Saint-Lambert les droits de reproduction, de communication au public et les droits moraux sur leurs œuvres présentées pour une période de deux années et à destination d'une reproduction dans les médias et supports (électroniques et papiers) édités par l'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert (Le journal communal, le Wolu-Info, des affiches, le site web…)

14. Les données personnelles des participants, récoltées dans les fichiers de la commune de Woluwe-Saint-Lambert à l'occasion du concours, sont traitées dans le respect de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (ci-après dénommée la « loi sur la protection de la vie privée »), et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après dénommé le « règlement général sur la protection des données »). La politique vie privée annexée ci-après décrit la manière dont nous collectons et traitons vos données personnelles.

# Politique Vie Privée

## CONCOURS "FLEURIR WOLUWE"

### 1. Objet

La présente politique vie privée est établie par l'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert, dont le siège social est sis 2, avenue Paul Hymans à 1200 Woluwe-Saint-Lambert – e-mail : info.com@woluwe1200.be inscrite à la BCE sous le numéro: BE 0207.389.859.

Cette politique s'inscrit dans notre souhait d'agir en toute transparence, dans le respect de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (ci-après dénommée la « loi sur la protection de la vie privée »), et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après dénommé le « règlement général sur la protection des données »).

Si vous souhaitez réagir à l'une des pratiques décrites ci-après, n'hésitez pas à consulter le point 11 :
Comment nous contacter ?

### 2. Quelles sont les catégories de données à caractère personnel que nous traitons et comment les obtenons nous ?

Lorsque vous remplissez un talon réponse, un formulaire électronique ou papier, nous vous demandons de nous transmettre vos données d'identification personnelles (Nom, prénom, adresse postale et adresse mail, téléphone). Nous prenons également des photos de votre balcon, façade, jardinet à rue.

Notre site internet n'utilise pas de cookies.

### 3. Pour quelles finalités collectons-nous vos données ?

Nous collectons et traitons vos données à caractère personnel afin de valider votre participation au concours "Fleurir Woluwe", de désigner les lauréats du concours et de publier, via les médias et supports (électroniques et papiers) édités par l'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert, les photos sélectionnées par le jury du concours.

### 4. Base légale applicable au traitement

Dans le cadre de ses missions d'intérêts publics, l'administration communale traite certaines données personnelles des citoyens. C'est sur cette base légale que vos données seront traitées.

### 5. Combien de temps gardons-nous vos données à caractère personnel ?

Nous ne conservons vos données à caractère personnel que pendant le temps raisonnablement nécessaire aux finalités poursuivies et en accord avec les exigences légales et réglementaires. Vos données sont conservées selon une durée définie par le traitement, à savoir 2 ans à partir de la date de proclamation du résultat du concours. Au terme de la période de conservation, les données sont entièrement supprimées de nos systèmes.

### 6. Vos droits au regard du RGPD

Conformément aux dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, ainsi qu'au Règlement général sur la protection des données (GDPR) vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement et le droit d'opposition.

Dans aucun cas vos données ne font l'objet d'un traitement purement automatisé.

### 7. Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer vos droits moyennant une demande par courrier postal adressée au Délégué à la Protection des données (DPO) – Hôtel communal, 2, avenue Paul Hymans, 1200 – Woluwe-Saint-Lambert en justifiant votre identité (en joignant une copie de votre carte d'identité/passeport).

### 8. Transfert à des destinataires

Nous ne transmettons vos données personnelles à aucunes tierces parties.

## 9. Sécurité des données

Afin de garantir aux données recueillies un niveau de sécurité optimum, nous mettons en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées (conservation des données papiers sécurisée, technologie de cryptage et mesures de sécurité afin de protéger et d'éviter la perte, l'usage abusif ou l'altération des informations collectées et enregistrées sur nos serveurs). Nous tenons compte de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement ainsi que des risques pour vos droits et libertés.

## 10. Réclamation et plainte

Si vous souhaitez réagir à l'une des pratiques décrites dans la présente politique, nous vous conseillons de nous contacter directement afin de voir comment nous pouvons vous aider. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données à l'adresse suivante :
Autorité de Protection des Données
Rue de la Presse 35
1000 Bruxelles
02 274 48 00
02 274 48 35
contact@apd-gba.be
Vous pouvez également introduire une plainte auprès du tribunal de première instance de votre domicile. Pour de plus amples informations sur les plaintes et voies de recours possibles, nous vous invitons à consulter les informations disponibles sur le site de l'Autorité de protection des données :
https://www.autoriteprotectiondonnees.be/contact.

## 11. Comment nous contacter ?

Pour tous renseignements sur la présente Politique, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :

- Par e-mail : ev-gr@woluwe1200.be;
- Par courrier : Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert, 2, avenue Paul Hymans – 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

## 12. Modification

Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment les dispositions de la présente politique.

## 13. Droit applicable et juridiction compétente

La présente politique est régie par le droit belge.
Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution de la présente politique sera soumis au droit belge et relèvera de la compétence exclusive des tribunaux francophones de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.
La présente version de la politique entre en vigueur et a été mise à jour en date du 07 février 2024.